



Salaires, conditions de travail stop ou encore ?

Cher(e)s collègues

Nous allons élire en septembre nos représentant-es au Comité d'entreprise et nos Délégué-es du Personnel pour un mandat de 4 ans. C'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise, car nous allons en réalité participer à un référendum sur la politique de Nordcall en matière de conditions de travail et bien entendu de salaire (cf notre tract du 9 juin 2016 sur le changement de convention collective en cours...)

Choisir **SUD** c'est se donner les moyens d'être défendus et surtout vouloir améliorer nos conditions de travail. Choisir **SUD** c'est dire stop aux syndicats qui ne sont là que pour accompagner les projets de la direction et distribuer des cadeaux de Noël, ou à ceux qui ont soutenu le gouvernement dans sa casse du Code du travail !

Le vent du **SUD** doit souffler !

Il est plus que temps de balayer le passé au sein de Nordcall et d'exiger nos droits et du changement. Aujourd'hui, vous pouvez choisir un syndicalisme réellement au service de tous les salarié-es. Un syndicalisme qui a pour seul but la défense de vos revendications collectives et individuelles et l'acquisition de nouveaux droits. En clair, un syndicalisme de terrain avec des élu-es à vos cotés au quotidien !

Alors que le groupe Arvato accumule des millions d'euros de bénéfice année après année, il est grand temps d'harmoniser les acquis sociaux vers le haut !

Les salarié-es de Nordcall ne peuvent pas et ne doivent plus être les grands perdants de la famille des centres d'appels. Il est grand temps de rémunérer autrement le travail que nous réalisons tous les jours et qui fait la richesse de cette entreprise et de ses actionnaires.

Nous devons donc créer le rapport de force indispensable qui nous permettra de garantir nos droits et de les améliorer. En ces temps de crise financière et d'incertitude

économique du secteur, c'est essentiel.

Ensemble, nous nous mobiliserons pour que Nordcall ne soit plus synonyme de salaires au ras des pâquerettes et des conditions de travail les plus défavorables du secteur des centres d'appels !

Toute l'équipe **SUD** sera à votre service pour défendre vos droits et en acquérir de nouveaux. Nous serons, pour et avec vous, force de lutte, de proposition et de négociation.

SUD, le syndicat qui n'a pas attendu les élections, pour s'adresser à vous.

Ces derniers mois, notre Représentante de Section Syndicale et élue Déléguée du Personnel vous a informés régulièrement à travers la distribution du journal des centres d'appel Hot Tension et de tracts d'entreprise. Mais surtout, elle est intervenue auprès de l'Inspection du travail concernant la prétention de la direction à limiter abusivement les pauses physiologiques aux temps de pause conventionnels.

SUD vous a aussi alertés sur les propos mensongers de la direction affirmant que les salarié-es bénéficieraient du « meilleur » des Conventions Collectives SYNTEC (l'actuelle) et Prestataires de Services (celle qui s'appliquera dans un futur proche) et vous appellera à agir pour que les nouveaux accords d'entreprise apportent des avancées réelles en matière de rémunération, de classification, d'aménagements du temps de travail etc...

Pour que notre futur soit meilleur que notre présent, il faut toutes et tous prendre notre sort en mains, et pour ce faire **nous vous invitons dès maintenant à rejoindre l'équipe SUD et à vous présenter comme candidat-es aux élections professionnelles !**

Quelques unes des revendications que **Sud** défendra avec vous :

- Le 13ème mois pour toutes et tous, sans aucune condition d'ancienneté ou de présentéisme,
- 100 euros net d'augmentation par mois immédiatement.
- L'intégration des primes sur la grille de classification et avancement à l'ancienneté quelle que soit la fonction,
- La reconnaissance des compétences et des missions avec passage à la fonction occupée,
- Des horaires respectant la vie privée et la santé psychique et physique de tous et toutes
- 35 mn de pause payées pour 7 travaillées
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, congé maternité, logement, transports...).
- L'arrêt de la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions et des licenciements abusifs.

SUD : Qui sommes nous ?

« *Solidaires, Unitaires et Démocratiques* ».

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités). Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlable (traduisez : pas achetable). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat radical qui demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Et bien oui, c'est vrai !

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.

Pour un syndicalisme combatif, force de propositions et unitaire

Candidat-e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e délégué du personnel ou au Comité d'Entreprise. Pourtant, pour le syndicat *Sud*, chaque salarié-es devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de l'entreprises de participer aux instances représentatives du personnel.

En effet pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les 3 ans, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérents) afin de se présenter sur nos listes. Par la suite, notre syndicat consultera régulièrement le personnel afin de permettre à tous et toutes de s'exprimer.



De plus, pour remplir leur mission de défenseur des intérêts des salarié-es, nous formons l'ensemble de nos élu-es aux missions qu'ils ont à remplir. Enfin, nous rappelons que les élu-es disposent d'heures délégation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues...

Alors non, il n'y pas un prototype de personne pour se présenter à une élection. La seule chose qui compte à notre avis c'est la volonté de mettre en cause la politique anti-sociale de la direction et de défendre l'intérêt des salariés et leurs acquis.

Rejoignez-nous sur nos listes !

Que sont les IRP ?

Les DP : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « *présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise* ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

Le CE : il a pour mission de représenter « *l'expression collective des salarié-es de l'entreprise* » avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Pour nous, ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Pour nous contacter téléphone : 06 85 10 70 83
Syndicat Sud Mail : sud.nordcall@gmail.com